



DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DES ADRETS DE L'ESTEREL

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

OBJET DU MARCHE :

Contrat de concession de délégation de service public pour la gestion des activités périscolaires, extrascolaires et du club ados de la Commune des Adrets de l'Estérel.

Références : Marché n°DG-2024-03

Codes CPV principaux:

92000000-1 Services récréatifs, culturels et sportifs.

92331210-5 Services d'animation pour enfants

55241000-1 Services de centres aérés

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Le pouvoir adjudicateur est la commune des Adrets de l'Estérel, représentée par son Maire en exercice : Monsieur KLINHOLFF Jean-Pierre dûment habilité par délibération du Conseil Municipal n°4 du 1^{er} février 2024.

COORDONNEES :

Commune des Adrets de l'Estérel

2 route du Violon

83600 les Adrets de l'Estérel

Tél : 04.94.19.36.66

accueil@mairie-adrets-esterel.fr

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Le présent contrat a pour objet de confier, par voie de délégation de service public, l'exploitation et la gestion du périscolaire, de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des Adrets de l'Estérel (ALSH) et du Club Ados.

La rémunération du délégataire, public ou privé sera substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service.

PROCEDURE DE PASSATION :

Procédure de consultation passée en application de l'article L.1411-1 du Code général des collectivités territoriales et des articles L.1121-1 et suivants du Code de la commande publique (concession de service public).

MARCHE ALLOTI : Oui - 2 lots :

- Accueil périscolaire et accueil de Loisirs sans hébergement extrascolaire,
- Accueil des jeunes (Club Ados et Conseil Municipal des Jeunes (CMJ))

DUREE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :

La durée de la concession est fixée à 3 années à compter du 1er septembre 2024 et se termine en tout état de cause au 31 août 2027 (sous réserve du calendrier scolaire 2027/2028).

MODALITES DE DEMANDE DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier est téléchargeable sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES :

Les candidatures et les offres devront être remises **avant le 24/05/2024 à 12h00** par voie électronique sur le profil acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr>

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir règlement de consultation.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

- Habilitation à exercer la profession
- Capacités économiques et financières :
- Capacités techniques et professionnelles

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- Prix des prestations 40%
- Mémoire technique décomposé comme suit : 60%

Qualité des projets éducatifs, pédagogiques et des activités proposées : 30%

Organisation et moyens humains et techniques mis en œuvre : 20%

Modalités administrative de gestion du contrat : 10%

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Voir règlement de la consultation.

SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS:

Tribunal administratif de Toulon
5 rue Jean Racine
83041 Toulon Cedex FRANCE.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 23/04/2024